

## Travailleurs pairs : des profils atypiques qui apportent une vraie valeur ajoutée

Le travail pair fait, depuis quelques années, ses premiers pas dans le secteur du logement accompagné. Si le dispositif est encore peu mis en place, il présente néanmoins de véritables avantages dans l'accompagnement des publics les plus fragiles... à condition d'être bien anticipé. Il n'est pas non plus sans impact sur le travail des équipes.



**D**ans le champ du social, il n'existe pas encore de définition commune du travail pair. Dans le guide publié fin 2018 par la Dihal et la Fas<sup>1</sup>, le travail pair est présenté comme « une forme de pair aidance dans laquelle l'intervention fondée sur le savoir expérientiel est rémunérée ».

1. Développer le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement.

Comme le rappelle le sociologue Julien Lévy, « si la pair aidance, c'est-à-dire l'entraide entre des personnes rencontrant des difficultés similaires, est finalement assez répandue sous diverses formes (groupes d'entraide mutuelle, alcooliques anonymes, groupe de patients...), il n'en est pas de même pour le travail pair qui est une forme contractuelle et salariée de ce type d'intervention ». Les travailleurs pairs sont, en effet, des personnes qui ont connu des parcours difficiles, souvent stigmatisants ou négatifs, qui en sont sortis et se servent de ce vécu pour accompagner leurs « pairs ».

« Dans le secteur social, il n'est pas rare de voir d'anciens résidents être recrutés pour devenir agents d'accueil ou d'entretiens dans leur ancien foyer », précise Julien Lévy. « Mais le travail pair va bien au-delà. Il s'agit de reconnaître le savoir expérientiel du travailleur pair qui va intervenir auprès de personnes confrontées à des problématiques similaires ou proches de celles qu'il a vécues. Pour être efficace, cette mission doit être clairement définie en amont, s'inscrire en complémentarité de celles menées par les travailleurs sociaux, et être admise par ces derniers ».

### La formation des milieux d'embauche, clé de la réussite de l'intégration du travailleur pair

Certains appels à projets mentionnent clairement l'intégration d'un travailleur pair. Mais les structures du secteur social qui ont recours à ce dispositif s'inscrivent souvent dans des démarches assez variées – démarches d'insertion ou d'innovation sociale pour les unes, besoin de réponse à une problématique identifiée pour les autres. Et s'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise raison de parier sur le travail pair, il y a en revanche des points communs dans les projets qui portent vraiment leurs fruits.

« L'apport des travailleurs pairs, c'est leur savoir expérientiel, c'est lui qui doit être au cœur de leur mission », reprend Julien Lévy. « Leur recrutement est un signe fort pour les résidents, mais aussi pour les équipes, car c'est une autre culture qu'il convient

d'intégrer. L'arrivée d'un travailleur pair est l'occasion de s'interroger, de transformer des choses : si une équipe ne souhaite pas s'inscrire dans cette dynamique, il y a de grandes chances pour que ça ne fonctionne pas. D'où l'importance de travailler avec les milieux d'embauche en amont des recrutements ».

L'originalité du travail pair est en effet de recruter quelqu'un sur la base non pas d'un diplôme, mais d'une expérience. Et dans un secteur, celui du social, où les normes sont précises et où la « juste distance » avec les publics est dans tous les esprits, l'intégration de ces travailleurs aux parcours atypiques peut venir bousculer certaines habitudes (et ébranler quelques certitudes).

Ce fut le cas au sein de l'Alsa 68 où Kadda Hadj-Abdelkader (voir encadré) a été recruté il y a maintenant trois ans pour animer l'espace collectif. « L'arrivée de

Kadda nous a obligés à bouger nos lignes, à écouter les gens différemment », explique Mélanie Koffel, technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF). « Avec lui, nous avons trouvé un nouvel équilibre et une nouvelle répartition des rôles. Il nous remonte des informations auxquelles on n'avait pas forcément accès, et ça nous permet de mieux faire notre métier. En fait, c'est un pair pour les résidents mais aussi pour nous les travailleurs sociaux ».

**« L'originalité du travail pair est de recruter quelqu'un sur la base non pas d'un diplôme, mais d'une expérience »**



### ENTRETIEN AVEC UN TRAVAILLEUR PAIR

#### « Je n'insiste pas sur le fait que je connais leur monde »

**Kadda Hadj-Abdelkader est travailleur pair en CDI au sein de l'Alsa 68. Il intervient en binôme avec deux TISF au sein d'un espace collectif ouvert début 2016 à Mulhouse.**

#### Comment êtes-vous devenu travailleur pair ?

Mon embauche est liée à la création de cet espace collectif d'accueil dans un quartier de Mulhouse où l'Alsa 68 gère une trentaine d'appartements en diffus. L'intégration d'un travailleur pair faisait partie des conditions pour obtenir un financement de la Dihal. À ce moment, j'étais suivi pour un traitement de substitution. On m'a parlé de l'offre, j'ai rencontré les équipes et j'ai été embauché directement en CDI.

#### Comment les résidents ont-ils réagi à votre arrivée ?

Je suis arrivé quelques jours seulement après l'ouverture de l'espace collectif. Je n'ai pas insisté sur le fait que j'étais travailleur pair, j'ai laissé les gens le remarquer. Ils s'en sont rendu compte au fur et à mesure, plus ou moins vite selon les personnes. Dans nos discussions, dans mes réactions, ils ont réalisé que je connaissais leur monde. J'ai connu un peu la rue, la toxicomanie... Mais j'en suis sorti et je suis là aujourd'hui pour accompagner les autres à mon tour.



#### Est-ce difficile de trouver sa place dans une équipe quand on est travailleur pair ?

Non, parce que mes collègues ne m'ont pas accueilli comme un travailleur pair mais comme un travailleur social, comme leur égal. Bien sûr, j'ai eu une vie différente avant et, du fait de mon vécu, je comprends les comportements des personnes autrement que les gens qui n'ont pas connu ce monde. Cela me permet simplement d'amener quelque chose de plus, de créer du lien avec les gens et de libérer la parole.

#### Cela facilite le suivi de ces publics ?

Cela permet en tout cas d'avancer. Les gens me parlent de choses qu'ils cachaient parfois jusque-là, et ça nous permet d'intervenir sur de nombreux points, de mieux soigner certaines blessures, de proposer des cures de désintoxication... Les personnes que nous accueillons sont très exclues, très isolées, souvent mal en point. C'est donc un travail de longue haleine, mais comme j'ai un contact assez facile, les gens s'épanchent plus facilement avec moi...

#### Parfois trop ?

L'important, c'est de mettre la barrière. Je suis très humain, mais ça reste un travail : je ne suis pas leur ami, même si je suis fraternel dans mon contact. Nous ne sommes pas amis simplement parce qu'on a vécu la même chose. Par contre, ça reste difficile d'encaisser leur souffrance. En trois ans, il y a déjà eu six décès. On ne peut pas rester indifférent – que l'on ait connu leur monde ou non.